

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02-2024 21 MARS 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice 14 L'an deux mil vingt quatre Présents 11 Le vingt et un mars à 18H00

Votants 11 Le Conseil Municipal de la Commune de PETIT PALAIS ET CORNEMPS

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DUMON, doyen de l'assemblée, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Madame Patricia

RAICHINI

Date de la convocation du Conseil Municipal: 13/03/2024

PRESENTS:

DUMON-VEYSSIERE-AUDOUIN-BORDELAIS-BOUTIN-HUCHET-MARTIN-

POUDRET-TRANQUARD-BORDAS-REYGADE

ABSENTS-EXCUSES

BROUDICHOUX-JOCELYN

SECRETAIRE DE SEANCE :

BORDAS Christian

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	LIBELLE	DEPENSES ou DEFICIT(4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)
COMPTE A	OMINISTRATIF PRINCIPAL						
		v					
	Résultats reportés		262 026,00		97 332,06		359 358,06
	Opérations de l'exercice	537 341,89	588 104,20	173 608,18	113 477,71	710 950,07	701 581,91
	TOTAUX	537 341,89	850 130,20	173 608,18	210 809,77	710 950,07	1060 939,97
	Résultats de clôture						
	Restes à réaliser						
	TOTAUX CUMULES	537 341,89	850 130,20	173 608,18	210 809,77	710 950,07	1060 939,97
	RESULTATS DEFINITIFS		312 788,31		37 201,59		349 989,90

^{2°} Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;

3° Arrête les résultats définitif tels que résumés ci-dessus ;

Madame le Maire quitte la salle du Conseil.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2023 à l'unanimité des membres présents et représentés.

Acte rendu exécutoire le

Le Président

Le Secrétaire de séance

Publié ou notifié le :

25/03/2024